



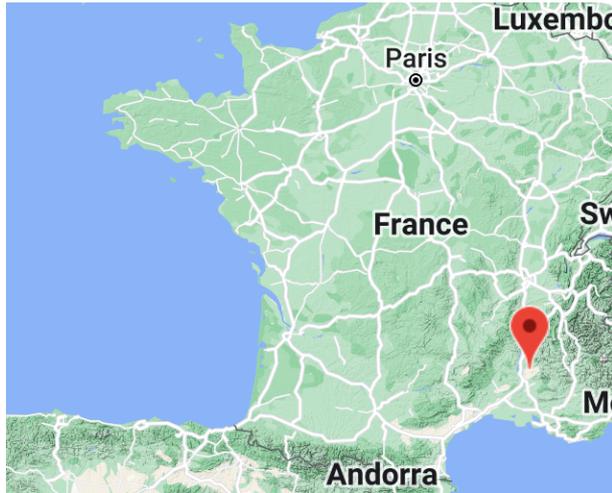
Retraite à Villedieu (84)

Swami Mangalanda Giri & Yogacharya Claudia
du samedi 29 avril au mercredi 3 mai 2023



Chers Kriyavans,

nous avons la joie de vous proposer une retraite de Kriya Yoga dans le Vaucluse en région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec **Swami Mangalanda Giri & Yogacharya Claudia**, dans un cadre ressourçant, à La Magnanarié - 712, Route de Buisson - 84110 Villedieu



Formule avec hébergement

L'hébergement comprend :

- 4 nuitées (draps et serviettes inclus) avec petits-déjeuners, déjeuners et dîners végétariens **biologiques** ;
- Les chambres proposées sont des chambres : soit collectives (2,3 ou 4 lits) soit individuelles (15 chambres).

Montant demandé :

Retraite complète : 4 jours – **360 €** / personne en chambre collective et **440 €** en chambre individuelle.

Rappel : si vous ne l'avez pas encore payée, compter l'adhésion de 10 € pour 2023.

Initiations :

K1 : 260 € + 150€ + Adhésion de 10 € = **420 €** en chambre collective et **500 €** en chambre individuelle.

À noter : priorité est donnée aux Kriyavans s'inscrivant pour la retraite entière. Pourquoi ? Car le prix de la retraite est calculé en fonction de jours complets afin d'en minimiser le coût.

Le nombre de places est limité à une quarantaine de personnes. Les inscriptions s'effectuent au fur et à mesure. Lorsque le nombre de participants maximum est atteint, une information est transmise sur le site instikriya pour informer les Kriyavans que la retraite est complète.

Les Kriyavans sont invités à s'inscrire selon les modalités suivantes proposées :

Retraite complète pour les personnes déjà initiées: 3 modalités sont proposées

- 1) Envoyer 3 chèques :
 - 1 chèque de 100 € (servant d'acompte - si désistement, il ne sera pas remboursé) - encaissé dès l'inscription à la réception du chèque ;
 - 2 ou 3 chèques du montant restant, joints à l'inscription, dans la même enveloppe. Vous pouvez indiquer au verso, quel mois chacun des chèques doit être encaissé. Ceci vous permettant d'étaler le paiement.
- 2) Payer par virement bancaire en 3 fois :
 - 1 premier virement de 100 € (servant d'acompte - si désistement, il ne sera pas remboursé)
 - 2 virements du montant restant à effectuer avant fin avril 2023. **Ne pas oublier de préciser l'objet du virement.**
- 3) Régler la somme en une seule fois, par chèque ou par virement bancaire. Dans tous les cas, 100 € servent d'acompte.

À noter, si une personne écourte son séjour, il n'y aura pas lieu à un remboursement dans la mesure où les frais engagés sont dûs au Centre qui nous accueille (prestation, nourriture, ménage...).

Retraite complète pour les futurs initiés : voir le bulletin d'inscription

Pour les futurs initiés, la retraite commence par la conférence du samedi soir.

Formule sans hébergement

Pour les formules sans hébergement, se référer au formulaire d'inscription ou demander à Nicole.

Renseignements auprès de :

Charlie ROBERT

charlierobert@orange.fr

tél. 06 33 98 65 74

Bulletin d'inscription à envoyer par courrier à :

Nicole CHAUDET

Secrétaire IKY

2, impasse du pont de pierre

72530 - Yvré l'Évêque

☎ 02 43 89 44 18



Relevé d'Identité Bancaire

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virement, paiement de quittance, etc). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi les réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

42559	10000	08003521631	77	GROUPE CREDIT COOPERATIF
code étab.	code guichet	numéro de compte	clé RIB	domiciliation

IBAN

FR76	4255	9100	0008	0035	2163	177
------	------	------	------	------	------	-----

BIC

C	C	O	P	F	R	P	P	X	X	X
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Fonds de solidarité

Pour cette retraite, nous proposons un fonds de solidarité. Le principe est le suivant : ceux qui le peuvent et le souhaitent donnent plus ; ceux qui ont besoin d'une aide en font la demande au secrétariat. Un compte dédié au fonds de solidarité est tenu au fur et à mesure.